

La Lettre

OCTOBRE 2020

Informations du COLLÈGE ISABELLE AUTISSIER

Une publication à l'attention des familles et partenaires de l'établissement

Le Mot de la Principale

BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUS !

L'ensemble des élèves du collège Isabelle Autissier vient d'effectuer la toute première rentrée dans ce nouveau bâtiment, livré début juin 2020 par le Conseil Départemental.

Les 734 élèves accueillis cette année ont pu reprendre le fil de leur parcours scolaire en **présentiel** afin d'acquérir tous les réflexes qui font un bon collégien, une bonne collégienne.

Cette rentrée se fait dans le **respect des règles sanitaires qu'il convient d'appliquer tout au long de la journée, dans tous les espaces du collège**. L'inscription au collège vaut pour acceptation de ces règles, et tout élève, repris pour manquement à ces consignes se verrait sanctionné.

Le retour en classe doit être, pour chacun, un « ré-investissement » du temps en classe, en participant **activement** au déroulement des séances, des apports, et des échanges avec professeurs pour acquérir des connaissances, mais aussi des méthodes de travail afin d'apprendre à apprendre... et gagner progressivement en autonomie. Cet apprentissage implique un travail constant et régulier, en classe et à la maison, en suivant les consignes des professeurs et les recommandations des parents pour que chaque jour permette de progresser, de grandir, de s'épanouir.

C'est en respectant ces principes que chaque élève parviendra à créer, lui-même, les conditions de sa réussite. En parallèle, il convient aussi, pas à pas, de définir son projet personnel et je pense en premier lieu aux élèves de 3^{ème} qui doivent se projeter vers le lycée : un lycée qui est pluriel et offre de multiples possibilités pour valoriser les capacités de chacun.

Le collège représente un temps important de la scolarité d'un élève et la question de l'orientation, dans les réflexions qu'elle suscite pour chacun, est centrale. Chaque élève doit développer une ambition personnelle pour parvenir à se réaliser pleinement : une ambition scolaire pour mener avec intérêt ses études et trouver sa voie.

La principale, K CORBEAU

Le collège Isabelle Autissier en chiffres...

- 734 Collégiens répartis dans 27 classes, et 27 salles
- 48 professeurs
- 2 personnels administratifs
- 12 agents de service (restauration et entretien)
- 1 principale, 1 principale adjointe, 1 gestionnaire
- 1 conseillère principale d'éducation
- 8 assistants d'éducation
- 5 AESH
- 1 conseillère d'orientation
- 1 documentaliste
- 1 infirmière - 1 assistante sociale
- + de 720 déjeuners servis quotidiennement
- Un peu - de 4500 m² de superficie

Les élections des représentants élèves, enseignants, agents et parents :

Nous venons de passer une quinzaine d'élections :

- Les élèves tout d'abord, ont choisi leurs délégués, et vont être amenés à élire également leurs « éco-délégués » qui pourront s'engager dans une démarche de labellisation du collège « E3D »
- Ils choisiront également les élèves qui les représenteront dans les différentes instances (CA, commission permanente, CHS, conseil de discipline).

Nous pouvons d'ores et déjà saluer leur engagement, et leur souhait de représenter leurs camarades auprès des adultes qui les encadrent.

Il est à noter que les élections des délégués sont un réel exercice de démocratie citoyenne et collégienne, engageant les candidats à présenter des professions de foi, et organisant les élections avec le matériel adéquat : isolements et urnes, dépouillement organisé et encadré.

Cette séance, organisée conjointement par le professeur principal et la vie scolaire, illustre les cours d'EMC (enseignement moral et civique).

Représentations au sein du CA du collège (29 membres)

MEMBRES DE DROIT OU DESIGNES : Mme Corbeau (Principale) – Mme Mary (Principale adjointe) – Mme Azzam (Gestionnaire) – Mme Alcide (CPE) – M. Besnier (Conseiller Départemental 44) – M. Ménard (conseiller départemental 44) – Mme Guéron (Mairie de Nort sur Edre) – M. Davvé (membre désigné au titre de la communauté de communes Erdre et Gesvres)

Les autres membres du CA seront prochainement désignés suite aux élections

REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS : 7 professeurs ou personnels d'éducation → Mme Goyat – Mme Cosnier – Mme Cormerais – M Guillou – Mme Chevreau – Mme Gaudé (Suppléants : Mme Sohier – Mme Morin – Mme Boullé – M. Receveur) et 3 agents parmi les personnels techniques et administratifs → Mme Certain, Mme Guillemot, et Mme Hallier (Suppléants Mmes Niel et Huard)

REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS : 7 parents → Mme Bidau – M Lépine – Mme Mottet – Mme Dodet – Mme Mari – M Houzé – Mme Julia (suppléants : M Malige – M Dupin – Mme Péraldi – M Poirier – M Renard – Mme Bouteloup)

REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES : Les élections des élèves, représentants au conseil d'administration se tiendront au retour des congés d'automne.

Représentants des parents d'élèves

Le conseil local FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) est une association de parents d'élèves présente pour représenter les parents de l'ensemble des élèves du collège. Elus au Conseil d'administration, ils sont également présents aux conseils de classe et dans les instances officielles du collège.

Contact : Mme Bidau, M Lépine, Mme Péraldi mail : fceautissier.nort@gmail.com

A noter...

Listes des professeurs principaux

- 6^{ème} A Mme Joron
- 6^{ème} B Mme Bazin
- 6^{ème} C Mme Rougé
- 6^{ème} D Mme Boeckler
- 6^{ème} E Mme Boullé
- 6^{ème} F Mme Elegoët
- 6^{ème} G Mme Chevreau

- 5^{ème} A Mme Benitez
- 5^{ème} B Mme Delaporte
- 5^{ème} C Mme Cosnier
- 5^{ème} D Mme Désirand
- 5^{ème} E Mme Maurin
- 5^{ème} F Mme Gaudé
- 5^{ème} G Mme Michels

- 4^{ème} A Mme Sohier
- 4^{ème} B Mme Cormerais
- 4^{ème} C Mme Georlin
- 4^{ème} D M Dufresne
- 4^{ème} E Mme Cho
- 4^{ème} F Mme Fillon
- 4^{ème} G Mme MORIN

- 3^{ème} A M Receveur
- 3^{ème} B M Guillou
- 3^{ème} C Mme Legendre et M Renaudin
- 3^{ème} D Mme Racine
- 3^{ème} E Mme Butel
- 3^{ème} F Mme Fontaine



Les professeurs du collège Isabelle Autissier peuvent échanger avec vous sur la scolarité de votre enfant. Il convient, cette année, de préférer les entretiens téléphoniques. Vous pouvez également utiliser très simplement le carnet de liaison. Celui-ci est essentiel et demeure incontournable pour tous les collégiens.

C'est un outil simple : le premier vecteur d'informations utiles pour échanger, communiquer au quotidien. Vos enfants le présentent le matin, à leur arrivée au collège.

De même, pour rappel, chaque élève doit noter son travail sur son cahier de textes personnel (version papier).

Parents : vous pouvez accéder via e-lyco au cahier de textes de l'application Pronote complétée par les professeurs.



Résultats DNB 2020 - Clg Paul Doumer Mentions...

	% réussite	TB	B	AB	Passable
130 admis	88,4%	27.9%	26.5%	25%	19.2%

Pour des raisons sanitaires, la remise des diplômes n'a pas pu se faire en présence de l'ensemble des parents, et avec les officiels invités habituellement à la cérémonie. Toutefois, les lauréats ont été accueillis selon leurs classes de l'année passée, par leurs professeurs principaux, qui les ont accompagnés pour une visite guidée de l'établissement. Une photo de la « promo 2020 » reconstituée leur a été offerte.

Nous leur souhaitons le meilleur, et la réussite dans leurs projets.

L'accompagnement personnalisé au sein du collège

Au travers des disciplines, en fonction de niveaux et des besoins identifiés par les enseignants en conseil pédagogique, un professeur intervient « en plus » pour 1 heure par quinzaine, sur les disciplines suivantes :

- 6^{ème} : français, et histoire-géographie, travail en demi-classe en technologie
- 5^{ème} : mathématiques, travail en demi-classe en SVT
- 4^{ème} : mathématiques
- 3^{ème} : français, anglais, mathématiques, et travail en demi-classe en sciences.

La présence de cet enseignant en « co-enseignement » permet aux élèves de bénéficier d'une aide supplémentaire, de travailler par groupe de besoins, en fonction de difficultés communes, ou sur des projets différents. Cela permet de mieux individualiser les apprentissages, et de fait, cela rend les enseignants plus disponibles auprès des élèves.

Pour l'ensemble des dispositifs, les professeurs ont travaillé sur une programmation annuelle de l'accompagnement personnalisé, niveau, par niveau : travail de méthodologie, de mémorisation, « apprendre à apprendre, à s'organiser, lecture des consignes, auto-évaluation, travail de groupe, réalisation d'une carte mentale, et points spécifiques de la discipline : s'exprimer à l'écrit, structurer sa pensée, argumenter, s'exprimer à l'oral, effectuer une recherche, donner son avis, exprimer sa sensibilité, analyser un texte, une œuvre musicale ou picturale... » autant de compétences transversales que les élèves doivent acquérir au fur et à mesure de leurs années « collège ».

Savoir nager pour apprendre à naviguer...

L'année de 6^{ème} permet aux élèves, pendant le cycle natation, de valider, si ce n'était déjà fait, le « savoir nager ». Cette attestation, validée par les enseignantes d'EPS, ou à titre privé, par un Maître Nageur Sauveteur, permet ensuite, sur les séquences d'EPS de 5^{ème}, et de 4^{ème}, d'envisager des séances de canoë.

Seulement, l'année scolaire passée n'ayant pas permis à tous les élèves de valider cette attestation, les enseignantes d'EPS, se sont organisées, avec le personnel de la piscine pour permettre aux élèves concernés de passer ce test : saut « bouchon », déplacement dans l'eau, sur une quinzaine de mètres, plongeon canard pour passer sous un obstacle.

Félicitations à tous les élèves qui ont brillamment réussi, et un grand merci aux enseignantes d'EPS et à la piscine qui ont su trouver la parade, une organisation, et une réponse adaptées à cette problématique nouvelle.

Au niveau des formalités administratives, nous demanderons à l'avenir, dans le dossier d'inscription, cette attestation pour tous les élèves, et quel que soit leur niveau d'inscription.

LES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ELEVES

3 types de dispositifs d'aide sont susceptibles d'être proposés aux élèves de cycle 4 (de la 5^{ème} à la 3^{ème}), à la rentrée 2020, au collège Isabelle Autissier :

- « **Booste ta rentrée** » : 1 heure de remédiation pour consolider les acquis et revoir les bases en français ou en mathématiques sous forme de petits groupes d'une dizaine d'élèves encadrés par un professeur entre le 24 septembre et le 17 octobre.
- « **Devoirs-faits** » : 1 heure dans l'emploi du temps de la classe ou de 16 à 17h les lundi, jeudi ou vendredi. Groupes de 12 élèves maximum encadrés par un professeur ou un assistant d'éducation.
- **Le tutorat** : à partir d'objectifs communs définis par les professeurs principaux, groupes de 2 à 4 élèves qui bénéficient du suivi et des conseils hebdomadaires d'un professeur durant 5 semaines pour aider chacun à atteindre les objectifs fixés (reprenre confiance en soi, participer et être attentif en classe, organiser son travail, travailler son projet d'orientation, etc...).

Pour qui ?

- En juin dernier, lors des conseils de classe, les équipes pédagogiques ont ciblé près de 90 futurs élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} qui, en raison du confinement et d'une année scolaire écourtée, auraient besoin dès le début de cette nouvelle année scolaire 2020-2021 d'une prise en charge spécifique correspondant à l'un des dispositifs ci-dessus.

Quand ? Comment ?

- A partir du 28 septembre et pour 3 semaines, les heures de remédiation de « booste ta rentrée » auront lieu sur la pause méridienne, si bien qu'elles ne sont proposées qu'aux élèves qui ont au moins 2 heures pour déjeuner. Ainsi 13 classes sur 27 peuvent bénéficier de ce dispositif.
- Jusqu'aux vacances de la Toussaint, les professeurs principaux de toutes les classes (sauf les classes de 6^{ème}) proposent des créneaux de devoirs-faits aux élèves qui en ont le plus besoin pour retrouver rythme et méthodes de travail. Début novembre, les professeurs principaux de 6^{ème} proposeront des inscriptions au dispositif devoirs-faits.
- A partir de fin septembre sur proposition du professeur principal, certains élèves se verront proposer des séances de tutorat pour 5 semaines.

La principale adjointe, G Mary

Les enseignements au collège :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
HG -EMC	3h	3h	3h	3h30
LV1	4h	3h	3h	3h
LV2	-			
« bilangue allemand »	2h	2h30	2h30	2h30
SVT		1h30	1h30	1h30
Sc Physiques	4h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
EPS	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Ed° musicale	1h	1h	1h	1h
Latin		1h	2h	2h
LCE		1h	2h	2h



Je porte mon masque et je me désinfecte les mains à l'entrée du CCC

Je pose mon sac à l'entrée des étagères et ne prends que les affaires dont j'ai besoin pour travailler

Si je lis un livre pendant l'heure et que je ne souhaite pas l'emprunter, je le donne à la professeure documentaliste, pour qu'il soit désinfecté

Je reste à la même place pour toute l'heure et j'évite de me déplacer

Rappel protocole Règlement du CCC (centre de communication et de culture)

Quand je rends un document, je le dépose à l'endroit prévu pour qu'il soit désinfecté. Il sera ensuite mis en quarantaine pour la sécurité de tous.

Je respecte les distances de sécurité notamment devant les étagères pour aller chercher un document. Au moins 1 mètre de distance

Je demande la permission avant d'utiliser un ordinateur et je nettoie systématiquement mon clavier et ma souris après mon passage. Je demande le matériel à la professeure documentaliste.

Le service santé - social

ORIENTATION

Conseillère d'orientation psychologue :

Mme Apcher, est présente au collège le lundi et un vendredi sur 2.

Pour la rencontrer, élèves et familles peuvent s'inscrire via le bureau de vie scolaire.

Le collège Isabelle Autissier est rattaché au **CIO de Châteaubriant**

Vous pouvez ainsi également directement vous y rendre pour un rendez-vous :

16 rue des Vauzelles –
44 146 Châteaubriant -

Tél : 02 40 81 14 09

<http://cio44.ac-nantes.fr/spip/>



SANTÉ Infirmière

Mme Raffestin est infirmière au collège. Ses missions sont nombreuses : elle accueille tout élève ou adulte de l'établissement se présentant à l'infirmerie pour l'écouter, le soigner et le conseiller. Elle est soumise au secret professionnel. Elle réalise également des visites médicales, des contrôles de vaccination et veille au bon état de santé des élèves. Elle organise des actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté tout au long de l'année. Elle est présente le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, au collège. Les mardis, elle les consacre aux élèves des écoles primaires et maternelles.

Elle assure la prise en charge des trousseaux des élèves nécessitant un PAI (projet d'accueil individualisé)

Assistante Sociale

Mme Llobel est assistante sociale au collège. Elle intervient également sur d'autres établissements. Il est possible de la rencontrer le **lundi**.

Une difficulté, un besoin d'écoute... Elle saura vous consacrer le temps nécessaire pour faire un point et proposer des solutions dans son domaine d'intervention. "L'AS" instruit par exemple les dossiers qui sont présentés en fonds social pour attribuer une aide financière à un élève.

Les activités de l'association sportive.

Les collégiens peuvent s'inscrire à l'association sportive du collège. Ils pourront accéder, entre 12h05 et 12h55, aux sports suivants :

Lundi : Futsal, tennis de table ou cross-fit

Mardi : hip-hop ou futsal

Jeudi : hand-ball, relaxation/stretching, gymnastique

Vendredi : escalade, multisports, gymnastique

Ce sera également l'occasion pour eux de participer à des compétitions, le mercredi, en fonction du calendrier du district... comme l'ont fait 10 élèves lors de la journée sur sport scolaire : une course d'orientation a été proposée aux élèves licenciés à l'association sportive à Guéméné-Penfao.

10 élèves ont répondu présents pour représenter le collège.



Pour certains, cette course était une grande première. Les élèves devaient par équipe de 3 trouver 29 balises en un temps limité. Une partie de la course se déroulait en forêt.

1 des équipes a réussi à trouver les 29 balises en 1h 42 et se classe 5^e sur 28 équipes.

Ateliers, clubs...

- **La chorale** : 2 temps de répétitions sont proposées dans la semaine : les lundis et vendredi midi. Les inscriptions sont à faire auprès de M Lemonnier, professeur d'éducation musicale
- Le CCC propose 2 ateliers : podcast et sieste contée. Les inscriptions sont à faire auprès de Mme Roy, professeure documentaliste
- Un atelier en lien avec le développement durable est en réflexion. Les éco-délégués et les élèves intéressés pourront s'inscrire auprès de Josian, assistant d'éducation.

🍴 Restauration scolaire 🍴

Le service de restauration scolaire est, lui aussi, impacté dans son fonctionnement, par les consignes sanitaires liées à la COVID. Ainsi, un choix moindre est proposé au niveau des entrées, pour fluidifier le passage des élèves, qui se rendent, ensuite, dans la salle de restauration, **au niveau de la zone attribuée à leur classe.**

Le Plan National Nutrition Santé est scrupuleusement respecté, impliquant un équilibre des menus sur 5 semaines. En complément, le chef de restauration, en accord avec la direction du collège proposera, pour chaque repas, des fruits frais.



Dans le courant de la semaine 41, les 184 élèves de 6ème se sont vus remettre un **dictionnaire**. Cette action, reconduite depuis de nombreuses années par le Conseil Départemental permet de les équiper tous d'un précieux outil, prompt à les aider dans leur travail scolaire... et au-delà.

Ces dictionnaires proposent également une « extension » via un site sécurisé Internet (les codes d'accès se trouvent dans le dictionnaire). Ils pourront ainsi bénéficier de mises à jour, et de dossiers thématiques complétant leurs recherches.

Mise en place d'un coin lecture...



Sur le temps de récréation, et pendant la pause méridienne, les élèves lecteurs pourront passer s'inscrire au bureau de la vie scolaire (12 maximum), et s'accorder une « pause-lecture » au niveau du hall d'accueil.

Ils doivent venir avec leur propre livre, et bien entendu, ils s'engagent à respecter le calme de cet endroit.

Ils ont du talent !!!

Ce ¼ de page sera destiné à des parcours remarquables de certains de nos élèves. Ainsi, en club, en association, ils développent des talents qu'il me semblait intéressant de mettre en lumière.

Bravo à eux pour l'engagement dont il font ainsi preuve !

Bastien G, 5^{ème}

J'ai commencé l'équitation à 4 ans, car j'ai toujours aimé les chevaux. Mes parents pratiquent aussi l'équitation, et ça m'a donné envie. Je pratique 2h d'équitation par semaine : J'aime bien faire des ballades, du saut d'obstacle (je saute des obstacles de 80 cm). Je fais des concours (cross, saut d'obstacles et dressage) : J'aime faire ces compétitions, c'est un vrai plaisir pour moi. Ce que j'aime bien, c'est que mon entraîneur me fait monter régulièrement sur des poneys différents... quand j'étais petit, je suis tombé plusieurs fois, mais maintenant, j'arrive mieux à tenir les rennes et rester sur le poney. J'aime la vitesse et le galop. Je vais passer le galop 3 en octobre. Un galop, c'est un examen : il faut répondre à des questions relatives aux chevaux, leur morphologie, les commandes, l'entretien, les allures... et ça permet de faire des randonnées, et des concours d'un niveau plus intéressant.

Il m'arrive de faire des randonnées. Cet été, nous étions 500 cavaliers : on a fait 3 heures de ballades autour de Nantes.

J'aimerais bien travailler dans le monde de l'équitation : avoir mon propre centre équestre, par exemple. Je vais essayer de faire un stage dans mon centre.

Sacha, élève de 3^{ème}

Sacha a été qualifié aux **championnats de France de « canoë en ligne »** : il est **monté sur la 3^{ème} marche du podium** ! Félicitations à lui, pour cette première et très prometteuse participation à une telle compétition.

« J'ai été qualifié suite à des stages que j'ai fait dans cette discipline précisément : tous les concurrents sont en ligne, la course, sur environ 200 mètres, dure au maximum 1 minute... Il faut être très concentré, bien sûr, être explosif, et être « à bloc » du début à la fin. Tout le corps est sollicité : on est installé dans la position « tchèque » : 1 genou à terre et l'autre jambe en fente. On a 1 pagaie avec 1 pale, et il faut jouer du poignet pour faire gouvernail.

Je m'entraîne 1 fois par semaine sur l'eau... mais tous les jours, je complète par des entraînements de renforcement musculaire, tractions, course à pieds...

L'Agenda

La vie du collège en quelques dates... Liste non exhaustive

- 1^{er} trimestre : du 1^{er} septembre au 22 novembre
- 2/11 : formation des délégués 6^{ème} et 4^{ème}
- 3/11 : formation des délégués 5^{ème} et 3^{ème}
- 4/11 : date limite de constitution des dossiers de bourses
- 4/11 : commission menu (gestionnaire, chef et élèves)
- 6/11 : 3^{ème} D et 3^{ème} E rencontrent la Psy-EN
- 9/11 : 3^{ème} C, 3^{ème} F et 3^{ème} A rencontrent la Psy-EN
- 13/11 : 3^{ème} B rencontrent la Psy-EN
- 18/11 : le CIRFA vient présenter les métiers de l'armée (3èmes volontaires)
- 18/11 : 4^{ème} : ASSR 1
- 23/11 : inauguration du collège
- 24/11 : conseil d'administration
- 26/11 : début des conseils de classe
- 27/11 : sortie théâtre pour le 6^{ème} A et 6^{ème} B
- Semaine 49 : DNB blanc n°1
- 10/12 : repas de Noël
- Semaine 50 : rencontres parents 3^{ème}
- Semaine 51 : rencontres parents 6^{ème}
- Du 15 au 18/12 : période de stage des 3^{èmes}

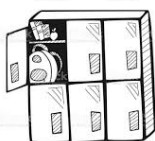
CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE

Au cas où la situation devrait se présenter, les enseignants ont préparé un dispositif de **continuité pédagogique**. Il vous sera présenté au retour des congés d'automne, s'il devait être mis en place.

D'ici là, vous aurez

- A créer, si ça n'est pas déjà fait, **votre accès personnalisé à l'espace numérique de travail du collège** (site internet, accès avec « mon compte »). L'accès de votre enfant n'étant pas toujours suffisant
- à compléter un questionnaire nous précisant votre équipement, et votre accès à Internet (pour que nous puissions organiser, le cas échéant, une solution temporaire).

En attendant, pour le moment, le collège a été amené à donner plus de 150 masques aux élèves... Pour rappel : **il est de la responsabilité des familles de fournir à chaque élève, 2 voire 3 masques propres par jour, pour couvrir ses besoins de la journée.**



Les élèves disposent d'un casier pour 2. Il est nécessaire qu'ils fassent l'acquisition d'un cadenas pour pouvoir utiliser ce casier et y déposer leurs affaires, notamment pendant leurs cours d'EPS.

LA LETTRE Informations

du collège Isabelle Autissier

26, rue des Écoles – 44 390 NORT SUR ERDRE - ☎ 02 40 29 57 23

Courriel ce.0441654j@ac-nantes.fr

Site internet : <http://iautissier.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Comité de rédaction de ce n° : K. CORBEAU – G. MARY – M. ALCIDÉ – S. AZZAM

N° 1 – Octobre 2020 tiré à 250 exemplaires -

Diffusion interne à l'établissement et fichier ".pdf" à disposition sur le site du collège.